

Maître/-esse professionnel/le branches commerciales



Nature des tâches

Les maîtres et les maîtresses professionnels branches commerciales enseignent à leurs élèves la correspondance, la comptabilité, l'économie d'entreprise et le droit, l'informatique, la géographie économique, etc. Ils occupent des postes dans des écoles professionnelles, des écoles de commerces et des écoles moyennes de commerce. Les élèves peuvent être des professionnels qui souhaitent se perfectionner.

Les maîtres et les maîtresses professionnels branches commerciales s'efforcent toujours de présenter leur matière de la façon la plus actuelle et la plus claire possible. Ils se tiennent en permanence informés des développements économiques. En cas de difficultés avec certains élèves, ils doivent essayer grâce à un dialogue direct ou des entretiens avec les maîtres d'apprentissage ou les parents d'y remédier.

Conditions d'admission

Cursus de matières économiques : a) diplôme de l'ESCEA + b) pratique de l'enseignement ; diplôme post-grade concernant les matières économiques : a) études achevées en sciences économiques + b) pratique de l'enseignement.

Goût pour le travail avec les jeunes et les adultes ; personnalité équilibrée et résistante, qualités de dirigeants, goût pour l'enseignement, capacité à s'enthousiasmer et créativité, sens de l'organisation et préparation systématique des contenus d'enseignement, sens critique et humour.

Formation

2 années de formation en cours d'emploi.

Perspectives

Cours, séminaires, conférences ; activité d'enseignement dans l'apprentissage, les écoles supérieures de commerce et les hautes écoles spécialisées ; vice-recteur/-trice, inspecteur/-trice d'écoles professionnelles, fonction au sein d'un office cantonal de formation professionnelle, formateur/-trice en entreprise diplômé/-e, chef/-fe du personnel.